

**Schweizerischer Rat der Religionen
Conseil suisse des religions
Consiglio svizzero delle religioni
Swiss council of religions
SCR**

Le texte oral fait foi

Conférence de presse : « Création du Conseil suisse des religions »

Thomas Wipf, pasteur, président du Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) et président du Conseil suisse des religions

Le Conseil suisse des religions, une contribution à l'établissement de la confiance et à la paix religieuse

La création du Conseil suisse des religions est à la fois une nouveauté et un jalon.

Une nouveauté, parce qu'il n'existe actuellement en Suisse aucun organisme comparable, tant par sa composition que par le but qu'il poursuit : une réunion de personnes élues et mandatées par les directions des Églises et des communautés religieuses, qui se rencontreront périodiquement pour des échanges. L'actualité montre l'importance du dialogue entre représentants des trois religions monothéistes. Le christianisme, le judaïsme et l'islam ont aujourd'hui une responsabilité particulière à l'égard de la paix religieuse et sociale en Suisse.

La création du Conseil suisse des religions est aussi un important jalon au niveau national dans l'établissement de la compréhension mutuelle et du dialogue entre les Églises et les communautés religieuses.

En créant le Conseil suisse des religions, les Églises et les communautés religieuses visent les buts suivants :

- contribuer au maintien et à la promotion de la paix religieuse en Suisse
- favoriser le rapprochement entre les participants sur des questions communes
- établir la confiance entre les communautés religieuses
- instituer un dialogue sur des problèmes actuels de politique religieuse
- être un interlocuteur des autorités fédérales sur ces questions.

La création du Conseil suisse des religions a été principalement motivée par deux considérations : l'évolution de la carte religieuse de la Suisse et la fonction des Églises et des communautés religieuses dans la société et dans l'État.

Il y a trente ans encore, plus de 90% des habitants de notre pays déclaraient appartenir à une des trois Églises nationales. Avec la mondialisation et les mouvements migratoires, cette image a changé. Le paysage religieux de la Suisse est devenu plus bigarré, notamment en raison de l'immigration de personnes de religion musulmane. Notre pays est devenu un espace où cohabitent des gens de culture et de traditions extrêmement diverses, représentant des systèmes de valeurs très différents. Cette réalité nous place devant une tâche que nous devons résoudre en commun afin de préserver la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.

Bien que de nos jours, les gens n'aient plus le même attachement qu'auparavant pour les institutions ecclésiastiques et religieuses, le fait religieux prend visiblement de l'importance au niveau individuel et social.

Dans un environnement social marqué par la performance et la concurrence, beaucoup éprouvent le besoin croissant d'une quête de sens, de spiritualité et d'éthique. Dans cette quête, de nombreuses personnes continuent à s'adresser aux formes institutionnalisées de la religion. Les Églises et les communautés religieuses sont ainsi confrontées à de lourdes tâches communes.

Cet environnement multireligieux soulève également des questions nouvelles au niveau social et politique. Ces questions doivent être abordées et traitées avec soin, d'une part avec des égards pour les besoins des autres religions, mais d'autre part aussi dans le respect de la tradition judéo-chrétienne et de la culture propre à notre pays.

Les grandes Églises et communautés religieuses ont une responsabilité majeure dans le succès de la cohabitation et de la paix religieuse. La création du Conseil des religions est pour nous un moyen de concrétiser et de vivre ce que nous espérons à tous niveaux : nous parler, ensemble, et écouter dans le respect mutuel. Et nous espérons aussi trouver des solutions communes.

Mais pour être fructueux, un dialogue doit aussi aborder les points de désaccord et les questions délicates. Il n'est pas encore certain que chrétiens, juifs et musulmans trouveront une voie commune à propos des valeurs fondamentales de la coexistence ou de la séparation de l'État et de la religion. Mais nous espérons et nous sommes prêts à rechercher et à trouver des solutions communes.

L'idée de créer un Conseil suisse des religions est née il y a longtemps déjà. Sa concrétisation a demandé du temps, mais les entretiens préalables peuvent déjà être considérés comme des résultats positifs.

En mars 2003, à la veille de la guerre en Iraq, face à la menace d'une légitimation religieuse de la violence, le Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse, la Conférence des évêques suisses, l'Église catholique-chrétienne de Suisse, la Fédération suisse des communautés israélites et la Coordination des organisations islamiques de Suisse avaient résolu de se réunir pour une célébration de la paix à la collégiale de Berne et de signer une déclaration commune¹ en faveur de la paix religieuse et du renoncement à la violence.

Entre-temps, d'autres événements sont venus rappeler l'importance du fait religieux dans la cohabitation entre les hommes. Et de plus en plus, les responsables politiques cherchent le contact avec les organes dirigeants des Églises et des communautés religieuses.

Le Conseil des religions va lui-même élaborer la liste des questions qu'il traitera prochainement. Parmi les sujets de discussion possibles figurent les symboles religieux publiquement affichés, l'intégration des enfants et des jeunes dans les écoles publiques, l'avenir de l'enseignement religieux à l'école, les tensions entre liberté religieuse et liberté d'opinion, etc.

Mais au vu des modestes ressources à disposition, nous voulons aussi rester réalistes. Dans tous les cas, nous fixerons des priorités et devons trouver le moyen le plus judicieux de traiter les problèmes qui intéressent le Conseil des religions.

Le Conseil suisse des religions ne remplace aucunement les nombreux lieux de dialogue interreligieux qui existent déjà et où les Églises et les communautés religieuses sont engagées, ni les nombreux projets et initiatives qui surgissent dans le domaine en maints endroits de Suisse. Dès le début, par exemple, nous avons cherché le contact avec la Communauté de travail interreligieuse de Suisse (IRAS-COTIS), qui forme un réseau de divers groupements religieux.

Le Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) a approuvé la création du Conseil des religions. La cohabitation pacifique des religions et des civilisations, la compréhension mutuelle et le dialogue interreligieux sont pour lui et depuis longtemps des thèmes majeurs de préoccupation, de même que pour le Conseil œcuménique des Églises (COE). Nous nous réjouissons de savoir que cette idée a été favorablement accueillie par les autres Églises nationales, par la communauté juive et par la communauté islamique.

¹ Déclaration commune « Renforcer le lien de la paix, en Suisse et dans le monde entier », du 5 mars 2003.

Conférence de presse : « Création du Conseil suisse des religions »

Mgr Dr Kurt Koch, vice-président et responsable de l'œcuménisme de la conférence de évêques suisses (CES)

Un signe du caractère public du fait religieux

« Dans sa tâche de promouvoir l'unité et la charité entre les hommes, et même entre les peuples, [l'Église] examine ici d'abord ce que les hommes ont en commun et qui les pousse à vivre ensemble leur destinée. »² Par cette résolution positive, le concile de Vatican II a éclairci la question du rapport de l'Église catholique avec les religions non chrétiennes, et instauré ainsi officiellement le dialogue interreligieux. La déclaration était motivée par la conviction que Dieu agit dans toutes les religions et qu'en toutes habitent la vérité et la sainteté.

Les religions sont redevables de ce témoignage commun de la réalité de Dieu à un monde sécularisé qui vit de plus en plus selon le principe « etsi deus non daretur » (« comme si Dieu n'existait pas »). Face à ce monde, les religions invitent à vivre au contraire selon le principe de la foi en Dieu (« etsi deus daretur »), et de plus en plus elles ne le peuvent qu'en commun. C'est là aussi que réside la signification profonde de ce Conseil des religions qui se crée. Plus que jamais, dans notre société contemporaine, les religions ont besoin de s'épauler mutuellement pour promouvoir le message toujours actuel et toujours important de la dimension transcendante de la vie humaine et de l'ensemble de la Création.

Mais il faut pour cela que les différentes religions apprennent sans cesse à mieux se connaître. Mon espoir est que le Conseil des religions devienne le lieu de cet échange, le lieu d'un dialogue entre les diverses conceptions de la foi, où chacun soit à l'écoute des attentes spécifiques de l'autre. Cela d'autant plus qu'une tendance se dessine à reléguer toujours plus la protection des sentiments religieux de l'être humain derrière une liberté d'opinion et de presse quasiment absolutisée, quand ce n'est pas à la mutiler. L'affaire des caricatures a montré que la protection des sentiments religieux ne doit pas être confiée aux religions prises individuellement, mais qu'il appartient à celles-ci de faire entendre une voix commune contre la marginalisation du fait religieux dans notre société contemporaine.

Le Conseil des religions est donc aussi une profession de foi publique : la religion est certes une affaire personnelle de chaque individu, mais elle ne doit pas pour autant être confinée dans la sphère privée. Elle est une affaire personnelle, mais non privée. Non une affaire d'État, mais une affaire publique. C'est pour cette publicité du fait religieux dans la société que le Conseil des religions veut s'engager. Et cela au service de l'homme et de la société.

² Nostra aetate, 1.

Schweizerischer Rat der Religionen
Conseil suisse des religions
Consiglio svizzero delle religioni
Swiss council of religions
SCR

nLe texte oral fait foi

Conférence de presse : « Création du Conseil suisse des religions »

Mgr Fritz-René Müller, Évêque de l'Église catholique-chrétienne de Suisse

Établir la compréhension et la confiance, cultiver le dialogue

Ce sont quelques-uns des objectifs visés par la création du « Conseil suisse des religions ». L'évêque et le Conseil synodal de l'Église catholique-chrétienne de Suisse, après en avoir étudié soigneusement le mandat, ont décidé unanimement de soutenir la création d'un tel conseil. Il est dans la tradition de notre Église de s'engager non seulement au niveau œcuménique pour l'unité des confessions chrétiennes, mais aussi de chercher et de cultiver le dialogue avec les autres religions présentes dans notre pays. Depuis plusieurs années déjà, nous entretenons de bonnes relations officielles avec la Fédération suisse des communautés israélites.

Au cours des dernières années, de nombreuses personnes de confession musulmane sont venues s'établir en Suisse. La communauté religieuse musulmane appartient, comme les juifs et les chrétiens, à la tradition abrahamique. En dépit de nombreuses différences, les trois religions monothéistes universelles ont beaucoup de points communs qui constituent pour les membres du Conseil suisse des religions un engagement à prendre au sérieux autant les convergences que les divergences et, au sein de chacune des religions qu'ils représentent, à œuvrer en faveur de la compréhension à l'égard des autres religions. Mais cela demande beaucoup de patience, d'ouverture d'esprit et une volonté de dissiper les préjugés et les craintes.

Force est malheureusement de constater, dans le monde mais aussi dans notre pays, que bien souvent, les religions divisent les hommes plutôt qu'elles ne les unissent. La religion est un motif de conflits et de guerres. En Suisse, certaines communes sont dans l'embarras lorsqu'il s'agit d'octroyer à une organisation musulmane l'autorisation de construire une mosquée. Il faut d'abord prendre au sérieux la réalité de cet embarras, le comprendre et ne pas y voir simplement de l'animosité à l'égard de l'islam. La population suisse a le droit de savoir à qui elle a affaire. Il lui faut du temps pour apprendre à connaître les religions qui ne sont pas traditionnellement implantées dans le pays. Et de leur côté, ces communautés doivent faire preuve d'esprit constructif et coopératif et de volonté de s'intégrer. C'est un des objectifs : que les membres du Conseil suisse des religions œuvrent dans ce sens.

Schweizerischer Rat der Religionen
Conseil suisse des religions
Consiglio svizzero delle religioni
Swiss council of religions
SCR

Le texte oral fait foi

Conférence de presse : « Création du Conseil suisse des religions »

Professeur Dr Alfred Donath, président de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

La Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI) et la Plateforme des juifs libéraux de Suisse saluent avec enthousiasme la création du Conseil suisse des religions. C'est l'aboutissement d'une concertation qui a réuni les représentants des religions se réclamant d'Abraham, dans l'attente que d'autres communautés religieuses présentes dans notre pays ne les rejoignent.

En Suisse le dialogue interreligieux jouit déjà d'une tradition bien établie. La FSCI participe à des groupes de dialogue avec respectivement la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), la Conférence des évêques suisses, depuis peu avec les musulmans également, mais de bilatéraux qu'ils étaient jusqu'ici, le dialogue et la coopération deviennent aujourd'hui multilatéraux. A notre connaissance, la Suisse est le premier pays à mettre sur pieds un organe qui, à terme, regroupera toutes les religions présentes dans le pays.

Une telle initiative va plus loin que le témoignage du respect d'une religion envers l'autre. Elle mène à une connaissance toujours plus poussée de l'autre, afin de mettre en avant les points communs et souligner les convergences plutôt que les différences. Trop longtemps facteur de guerre, les religions oeuvrent aujourd'hui en commun pour promouvoir la paix, la justice et l'équité.

De nos jours, et surtout dans le monde politique, on ne parle plus que des « droits de l'homme ». On retrouve cette notion sur toutes les lèvres, dans tous les discours de nos dirigeants. La déclaration universelle des « droits de l'homme », proclamée solennellement le 10 décembre 1948 par les Nations Unies, est devenue le credo de tous. On a cependant tendance à occulter que c'est là une notion sortie tout droit de la Bible et reposant essentiellement sur les valeurs qu'elle a apportées au monde et qui forment la base de notre civilisation, de notre éthique, de notre règle de vie

Et surtout on oublie que si l'homme a certes des droits, il a également des devoirs, dont l'origine et l'essence sont également de source divine. Le texte le plus lu au monde, le plus célèbre, le plus commenté, ce sont les 10 commandements, qui résument admirablement ces droits et ces devoirs de l'homme. C'est le rôle des religions, de pratiquement toutes les religions, de rappeler que droits fondamentaux et devoirs moraux sont inséparables.

Le Conseil suisse des religions est né aujourd'hui. Pour les autorités politiques de notre pays, il est important de pouvoir disposer d'un interlocuteur représentatif apte à traiter toute question religieuse d'ordre général, mais également de pouvoir compter sur un organe dont l'un des buts est d'encourager, de promouvoir et de maintenir la paix religieuse au sein de la Suisse, afin que chacun, chaque homme et chaque femme, quelles que soient ses convictions, puisse s'y sentir à l'aise et y vivre sa différence s'il le désire, mais bien entendu dans les limites du respect de l'autre.

Schweizerischer Rat der Religionen
Conseil suisse des religions
Consiglio svizzero delle religioni
Swiss council of religions
SCR

Le texte oral fait foi

Conférence de presse : « Création du Conseil suisse des religions »

Dr Farhad Afshar, président de la Coordination des organisations islamiques de suisse (KIOS)

Dès le début, la KIOS a soutenu les efforts de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) visant à fonder un conseil des religions abrahamiques en Suisse. Elle rend hommage à l'initiative et à l'engagement personnel du président du Conseil de la FEPS, le pasteur Thomas Wipf, grâce à qui la création du « Conseil suisse des religions » est aujourd'hui possible.

Origine

Le 5 mars 2003, à l'occasion de la célébration de paix à la collégiale de Berne, en réaction au déclenchement de la guerre en Iraq, les communautés religieuses se sont réunies pour affirmer un principe important : « Nous, représentants des communautés religieuses, avons le devoir d'œuvrer pour la paix et nous refusons de nous laisser manipuler par les pouvoirs politiques. » Ce principe est très important, aussi bien pour la cohabitation des religions dans une société multiculturelle que pour le maintien de la paix au sein de cette société.

Demande

La KIOS est la plus ancienne organisation faîtière de musulmans en Suisse. Elle réunit, outre ses propres associations, trois fédérations cantonales et leurs nombreuses associations : la Commission des musulmans de Bâle, l'Association des organisations islamiques de Zurich (VIOZ) et la Fédération islamique cantonale de Berne – Umma. L'islam s'est implanté en Suisse comme une religion de migrants. Les quelque trois cents associations sont donc organisées avant tout selon des critères ethniques, linguistiques et culturels. Elles jouent donc un rôle important dans la préservation de l'identité culturelle. Mais il est nécessaire de disposer aussi d'une structure communautaire de droit public dans laquelle les musulmans, de manière démocratique, puissent défendre leurs intérêts et être enfin reconnus comme une communauté religieuse par la société suisse. Bénéficiant de l'expérience de ses membres, le Conseil des religions peut apporter une contribution importante à la reconnaissance juridique officielle de l'islam, laquelle est une condition de l'intégration des musulmans en Suisse.

Importance

Le Conseil suisse des religions est d'une importance qui dépasse largement ses simples activités concrètes. Le résultat essentiel, c'est l'établissement de la confiance entre les communautés religieuses. La KIOS s'efforce de promouvoir le dialogue avec les autres religions en Suisse. Ce faisant, elle insiste sur le dialogue entre le judaïsme et l'islam, car il existe déjà de nombreuses organisations qui œuvrent pour un rapprochement entre christianisme et judaïsme et entre christianisme et islam. Les représentants de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et de la KIOS ont institué une commission de dialogue commune et examinent présentement la possibilité de traduire ce dialogue dans la réalité quotidienne. La principale question est ici de savoir si des actions concrètes du genre manifestations communes, expositions, rencontres de jeunesse, peuvent être organisées afin de dissiper les malentendus et les éventuels préjugés. Le Conseil suisse des religions a aussi une signification symbolique : si les organisations qui y sont représentées collaborent dans un climat de confiance mutuelle, la population prendra conscience

que les religions peuvent apporter une contribution décisive au maintien de la paix dans notre société.

Le Conseil suisse des religions est une organisation pionnière au niveau européen. Envisagé dans la perspective de la politique étrangère, il peut constituer un témoignage du potentiel de paix que possèdent les religions. La confiance dans le dialogue et dans les efforts de rapprochement est un moyen de résoudre de manière constructive les tensions politiques et sociales.

**Schweizerischer Rat der Religionen
Conseil suisse des religions
Consiglio svizzero delle religioni
Swiss council of religions
SCR**

Le texte oral fait foi

Conférence de presse : « Création du Conseil suisse des religions »

Dr Hisham Maizar, président de la Fédération d'Organisations Islamiques en Suisse (FOIS)

Le nombre de musulmans vivant en Suisse est estimé à environ 350'000, avec une tendance à l'augmentation. La plupart appartiennent à des associations, à des organisations faitières ou à une fédération. Toutes ces institutions ont été créées avec les objectifs suivants :

- représenter les intérêts de la communauté islamique
- devenir un interlocuteur digne de confiance et coopérant à l'égard de toute la population du pays
- défendre les intérêts des musulmans dans un esprit de tolérance, de respect mutuel et avec le souci de préserver les droits de tous
- donner une véritable chance au dialogue interreligieux, afin que règne entre les religions la paix, la concorde et une bonne harmonie.

Il existe actuellement deux organisations islamiques connues du public :

- la Fédération d'Organisations Islamiques en Suisse (FOIS)
- la Coordination des organisations islamiques de suisse (KIOS)

Dans le Conseil des religions, il est prévu de donner un siège au président de chacune de ces deux organisations.

Aux yeux des musulmans vivant en Suisse, le Conseil des religions est le lieu par excellence où les représentants des communautés religieuses, à commencer par celles qui se rattachent à la tradition abrahamique, peuvent se rencontrer afin d'exposer leurs souhaits, leurs besoins et leurs demandes, et en discuter de manière objective.

Faisant partie de la société suisse, nous musulmans considérons qu'il est de notre devoir et de notre responsabilité de participer à la construction de la paix interreligieuse sur la base du dialogue et du respect des valeurs humaines, par l'estime mutuelle et l'échange d'idées.

De par les idées qui sont à l'origine de sa création, les perspectives qu'il ouvre et aussi par les personnes qui y siègeront, le Conseil suisse des religions laisse présager une atmosphère de consensus, de respect et de saine controverse, avec le souci de cultiver ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise.